



So Montagne News - 23 janvier 2018



Mot du Président : de l'ambition pour nos montagnes

Pour cette nouvelle année 2018 que je souhaite à tous belle et prospère, je formule **le vœu que nos stations de montagne puissent conserver et développer leur attractivité**. Au cours des dernières années, nos concurrents, et en premier lieu les Etats-Unis et l'Autriche, ont investi massivement pendant que, dans notre pays, les communes supports de stations de montagne étaient confrontées à **des difficultés budgétaires et administratives croissantes**.

Un sursaut avec l'élaboration d'un plan montagne national est aujourd'hui indispensable. Les mesures annoncées par le Comité interministériel du Tourisme du 19 janvier ne sont pas à la hauteur et c'est pourquoi j'ai saisi le **Président de la République, Emmanuel MACRON**.

Charles-Ange GINESY
Président de l'ANMSM

31 décembre 2017

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 2 sur 173

LOIS

LOI n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 (1)

NOR : CPAX1723900L

L'Assemblée nationale et le Sénat ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Vu la décision du Conseil constitutionnel n° 2017-758 DC du 28 décembre 2017 ;

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Classement en station de tourisme : délais prolongés

Sur impulsion de l'ANMSM, en concertation avec l'ANETT et l'ANEM, la loi de finances pour 2018 a permis de sécuriser **le maintien des anciens classements en stations de tourisme**.

Cette disposition, qui a été introduite à l'article 104 en accord avec le rapporteur du budget, Joël GIRAUD, député des Hautes-Alpes permet ainsi à de nombreuses stations de continuer à bénéficier des effets de leur ancien classement jusqu'à l'obtention de leur nouveau classement.

En effet, l'ancien dispositif devant prendre fin au 31 décembre 2017, plusieurs communes auraient perdu, au moins temporairement, leurs avantages (surclassement démographique, majoration des indemnités, perception directe de taxes...).



Trophées Cimes Durables
2018 : nouvelle session de



Arrivée d'un nouveau
collaborateur au sein de

candidature

Les **Trophées des Cimes Durables**, créés à l'initiative de la Commission Aménagement et Développement Durables, présidée par **Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire de Valloire**, sont un **moyen simple et efficace de valoriser et de faire connaître l'engagement concret de nos territoires.**

Un second appel à candidature est ouvert jusqu'au **vendredi 16 mars 2018**. **La remise des Trophées 2018 se tiendra en avril prochain.**

[Déposer un dossier de candidature](#)

L'ANMSM

L'ANMSM a le plaisir de vous annoncer l'arrivée de **David ROBIN** en qualité de **chargé de mission développement durable et communication.**

Il sera en charge de **renouveler et renforcer les travaux de l'ANMSM** en matière de **développement durable** et de **rédiger des contenus** pour les **différents supports de communication et de presse.**

[Prendre contact](#)



Rencontres Climat Météo Montagne 2018 : les 26 et 27 janvier à La Plagne

Le **rendez-vous** sera l'occasion pour les journalistes, les météorologues et les scientifiques de **rencontrer les élus et les professionnels de la montagne afin d'échanger et débattre sur les thématiques du changement climatique et des nouvelles technologies.** **Jean-Luc Boch, Maire de La Plagne Tarentaise et Président du groupe de travail ANMSM "Communication Neige-Météo" et de France Montagnes,** ouvrira les rencontres.

Audrey Pulvar, présidente de la Fondation pour la Nature et l'Homme, sera le **grand témoin** de cette nouvelle édition, organisée par l'association « Les Rencontres Climat Météo Montagne » en partenariat avec l'ANMSM.



L'opération « Génération Montagne » grandit

Créée en 2017 par la région Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec l'**ANMSM**, **sous la présidence d'Annick Cressens, Maire de Beaufort**, l'opération **Génération Montagne** se poursuit et se structure. Génération Montagne devient une **marque-label** à destination du **public jeune** via une communication digitale efficace et plurielle.

Si vous souhaitez participer à l'opération, il vous appartient **d'envoyer une offre de séjour forfaitisée** conforme au cahier des charges de l'opération.

[Charte d'adhésion et charte d'engagement](#)



« Le Printemps du ski 2018 » à partir du 20 mars

Initiée par **France Montagnes**, l'opération « Le Printemps du ski » revient pour la **quatrième édition** à partir du **20 mars prochain** réunissant une trentaine de stations et partenaires (territoires, hébergeurs, Ecole de Ski Français, professionnels de montagne).

Au **Club Med de Valmorel**, France Montagnes a convié 36 journalistes, le **9 janvier dernier**, à la présentation de l'opération. Cette dernière promet une saison de ski rallongée : plus de soleil, des offres commerciales attractives de nombreuses festivités organisées en stations.

Pour **participer à l'opération**, contact **Aline Pradourat** : a.pradourat@france-montagnes.com

[En savoir plus sur les actualités de France Montagnes](#)

[Consultez le dossier de presse](#)

ANMSM

9, Rue de Madrid
75008 PARIS
bienvenue@stationdemontagne.fr



Cet email a été envoyé à {EMAIL}.

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ANMSM.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2018 ANMSM